

INFO KILDARE

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ
DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

À LIRE DANS CE NUMÉRO :

Mot de la mairesse **p. 2** ▶
Budget **p. 4 à 6** ▶
Territoire **p. 8** ▶
Bibliothèque **p. 9** ▶
Loisirs et culture **p. 10 à 15** ▶
Éducation **p. 18 et 19** ▶
Communauté **p. 20 et 21** ▶
Nature et environnement **p. 22 et 23** ▶
Calendrier **p. 24**



Mot du maire



Éliane Neveu
Mairesse

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Jasmin Lafortune
District numéro 1



Annie Neveu
District numéro 2



Roxane Perreault
District numéro 3



Frédéric Bourgeois
District numéro 4



Jérôme Laporte
District numéro 5



Bruno Ayotte
District numéro 6

Municipalité de
Saint-Ambroise-de-Kildare
850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0

Téléphone : 450 755-4782
Télécopieur : 450 755-4784

@ info@saintambroise.ca
www.saintambroise.ca
facebook.com/saintambroisedekildare

CHÈRES CITOYENNES, CHERS CITOYENS,

MERCI de la confiance que vous m'accordez afin de diriger notre belle municipalité, c'est un immense honneur et un privilège d'être votre mairesse. Je suis ravie de succéder à mon ancêtre Hilaire Neveu qui a occupé ces mêmes fonctions il y a plusieurs années, et ainsi avoir la chance de faire une différence dans l'avenir de notre chez-nous. Soyez assurés de mon dévouement total et de ma disponibilité à vous rencontrer et à vous écouter.

Je vous présente également mes vœux de santé et de bonheur pour l'année 2026. Profitez de tout, profitez de vos proches et soyez heureux! **BONNE ANNÉE!**

MERCI de votre générosité lors de la dernière Guignolée d'Ambroise, en décembre dernier (une somme de 15 711,25 \$ a été récoltée en dons et denrées!). N'hésitez pas à venir déposer tout au long de l'année à l'Entraide vestimentaire vos vêtements, jouets ou autres articles usagés en bon état. Les fonds amassés lors de la vente de ceux-ci sont 100 % remis à l'Entraide alimentaire, afin d'offrir des produits frais tout au long de l'année aux moins nantis de notre communauté.

L'année sera encore une fois fort occupée pour notre équipe municipale, et je tiens, en mon nom personnel et en celui du conseil municipal, à **REMERCIER CHACUN DE NOS EMPLOYÉS ET BÉNÉVOLES**, qui font une différence afin de faire de notre municipalité le meilleur milieu de vie possible pour tout le monde. Tous les postes sont primordiaux afin d'assurer les meilleurs services qui soient à tous nos citoyens.

Profitez des entreprises sur le territoire, supportez-les et faisons la promotion de la richesse de chez nous. Des entreprises de service en passant par un jardin de noix, des craquelins faits avec de la drêche de bière, des vendeurs de toutes sortes, des cabanes à sucre, des fermes qui produisent des viandes 100 % ambroisiennes (et tellement plus!). Pensez en tout temps à l'achat local et à supporter notre économie d'ici. Un bottin des entreprises est en cours de préparation, et vous pourrez également planifier vos activités de 2026 grâce au tout premier calendrier ambroisien, dans lequel les entreprises ont été invitées à participer à des fins publicitaires.

Éliane Neveu : maireesse@saintambroise.ca
Jasmin Lafortune : conseiller1@saintambroise.ca
Annie Neveu : conseiller2@saintambroise.ca
Roxane Perreault : conseiller3@saintambroise.ca
Frédéric Bourgeois : conseiller4@saintambroise.ca
Jérôme Laporte : conseiller5@saintambroise.ca
Bruno Ayotte : conseiller6@saintambroise.ca

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PAIEMENT DE TAXES

Vous recevrez prochainement votre compte de taxes 2026. Nous vous rappelons qu'il est possible de payer celui-ci à votre institution financière, via Internet, ou encore en personne à l'hôtel de ville de l'une des façons suivantes : argent comptant, chèque, carte débit ou carte de crédit (Visa ou Mastercard).

IMPORTANT - PÂQUES

Veuillez noter que les services municipaux seront fermés le vendredi 3 avril et le lundi 6 avril pour la fête de Pâques.



SÉANCES DU CONSEIL 2026

19 h 30, salle du conseil municipal
(850, rue Principale)

- 2 février
- 9 mars
- 7 avril (mardi)
- 4 mai
- 1er juin
- 6 juillet
- 10 août
- 8 septembre (mardi)
- 5 octobre
- 2 novembre
- 7 décembre

ERRATUM CALENDRIER

Nous tenons à vous informer que deux petites erreurs se sont glissées dans le calendrier 2026 de collectes des matières résiduelles.

Ainsi, même s'il n'y a aucun pictogramme le **lundi 30 mars**, il y aura bel et bien une collecte d'ordures.

Même chose pour le **vendredi 30 octobre**, journée lors de laquelle il y aura une collecte des matières organiques.

CHÈRES CITOYENNES, CHERS CITOYENS (SUITE)

Côté budget, nous vous annonçons une hausse de 3,9 % des taxes municipales, nous permettant ainsi d'arriver à un budget équilibré pour la prochaine année. Vous trouverez ici le résumé simplifié du budget global, et vous constaterez que cette hausse se traduit par, entre autres, une hausse de 0,02 \$/100 \$ de valeur de votre propriété. Le conseil municipal est conscient que de garder les taxes au minimum est dans les priorités des citoyens, impératif que nous avons gardé en tête tout au long de nos séances de travail.

En espérant vous rencontrer dans nos sentiers de ski, de marche ou de vélo, sur l'une de nos patinoires, à la bibliothèque ou encore tout simplement lors de nos nombreuses activités offertes pour petits et grands, je vous souhaite de profiter de notre magnifique hiver en famille ou entre amis, dans la plus belle municipalité qui soit, la nôtre.

Je tiens également à vous rappeler qu'une boîte à suggestion sera installée à l'hôtel de ville, donc n'hésitez pas à nous proposer des idées afin d'améliorer nos milieux de vie! Vous trouverez également ci-bas les coordonnées pour communiquer directement avec moi.

À très bientôt et au très grand plaisir de se rencontrer!

Votre mairesse,

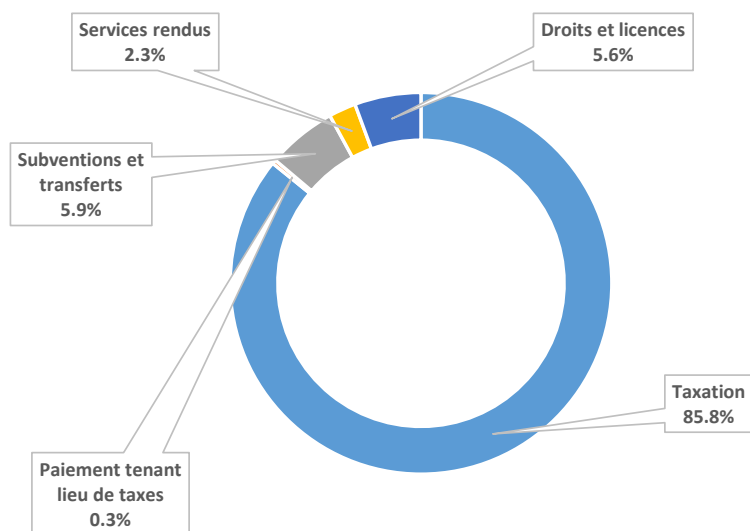
Éliane Neveu
mairese@saintambroise.ca
mairie 450 755-4782 poste 114
numéro direct 450 759-3792

Budget

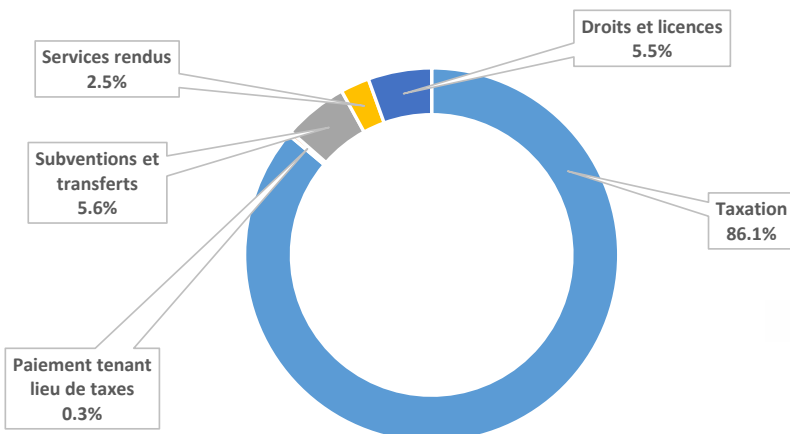
Dépenses	2025	2026
Administration générale	1 081 580 \$	1 170 300 \$
Sécurité publique	1 015 830 \$	1 131 255 \$
Transport	2 175 970 \$	2 298 915 \$
Hygiène du milieu	1 171 612 \$	1 283 763 \$
Santé et bien-être	220 930 \$	54 720 \$
Aménagement et urbanisme	281 780 \$	346 220 \$
Loisirs et culture	1 419 800 \$	1 508 485 \$
Frais de financement	628 898 \$	578 300 \$
Immobilisations	(1 458 765) \$	(1 458 765) \$
Remboursement capital	857 606 \$	765 020 \$
Transfert activités d'investissement (immobilisation)	328 055 \$	289 240 \$
Affectations et réserves	(293 406) \$	(190 958) \$
Total	7 429 890 \$	7 776 495 \$

Revenus	2025	2026
Taxes (foncières, police, compensations, sectorielles)	6 377 165 \$	6 697 013 \$
Palements tenant lieu de taxes	25 300 \$	25 300 \$
Subventions et transferts	438 939 \$	432 381 \$
Services rendus	170 980 \$	194 300 \$
Droits et licences	417 506 \$	417 501 \$
Total	7 429 890 \$	7 776 495 \$

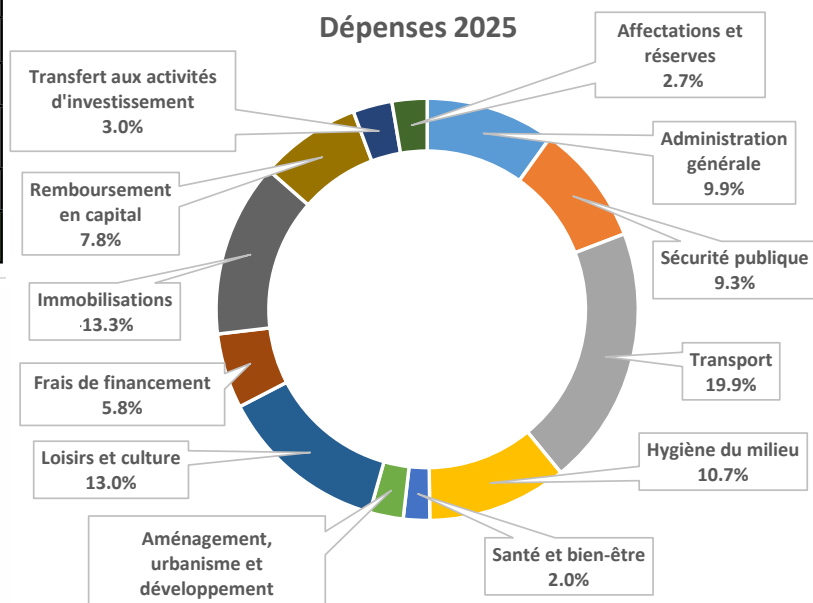
Revenus 2025



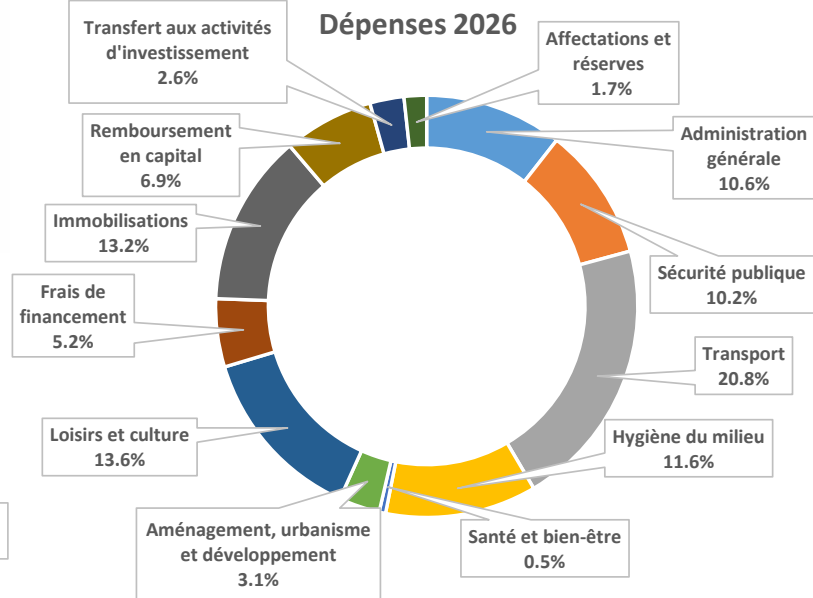
Revenus 2026



Dépenses 2025



Dépenses 2026



BUDGET ET TAXATION 2026

Un budget équilibré à 7 776 495 \$ a été adopté, en augmentation de 4,7 % en comparaison de 2025. Les frais des ententes de services sur lesquels nous avons peu ou pas d'influence (police, incendie, MRC) représentent 107 805 \$ sur environ 365 000 \$ (4,7 %) d'augmentation du budget. L'autre portion de l'augmentation est liée aux choix faits afin de bien positionner la municipalité pour les besoins d'aujourd'hui et de demain, notamment en ce qui concerne la planification du territoire et de nos actifs.

Ce budget comporte 289 240 \$ en investissement dans nos équipements et nos bâtiments. Un montant de 432 593 \$ sera prélevé de nos surplus accumulés afin de couvrir ces investissements et une portion des frais de fonctionnement afin de limiter l'augmentation des comptes de taxes. Nos surplus restant dans les seuils recommandés à environ 25 % de notre budget annuel. Nous vous invitons à regarder le détail de nos investissements à la page suivante avec le plan triennal des immobilisations.

Le taux de taxation pour la réserve de chemin reste inchangé à 0,02 \$/100 \$ d'évaluation, nous permettant de prévoir les fonds requis pour les travaux futurs et éviter des augmentations ponctuelles des comptes de taxes lors de la réalisation des projets routiers. Le taux de taxation générale augmente de 0,02 \$/100 \$ d'évaluation passant à 0,48 \$ /100 \$ d'évaluation, soit légèrement plus que l'inflation afin de couvrir les dépenses pour assurer le bon fonctionnement de la municipalité.

Les taxes de services, pour les utilisateurs évolueront ainsi afin de représenter les coûts réels payables :

	Taux 2025	Taux 2026	Variation
Collecte des matières résiduelles – par logement*	175 \$	180 \$	+ 5 \$
Égout – par logement*	250 \$	250 \$	inchangé
Aqueduc – par logement*	230 \$	235 \$	+ 5 \$
Réserve financière pour les travaux d'infrastructures – par 100 \$ d'évaluation	0,02 \$	0,02 \$	inchangé
Taux de taxation de base – par 100 \$ d'évaluation	0,46 \$	0,48 \$	+ 0,02 \$
* Des taux différenciés sont applicables lorsque l'usage n'est pas strictement résidentiel.			

Consultez le site Internet de la Municipalité pour le détail des taxes générales et de services ainsi que pour connaître la répartition des dépenses selon leur nature : www.saintambroise.ca/budget

BESOIN D'ALLER À L'ÉCOCENTRE?

Attention aux heures d'ouverture hivernales! Vous avez droit à huit (8) visites par année et ce, sans frais. Sont cependant exclus les entrepreneurs en construction, les commerces et les industries, de même que les camions 6, 10 et 12 roues et les tracteurs de ferme.

Heures d'ouverture		
	A.M.	P.M.
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	Fermé	Fermé
Judi	Fermé	Fermé
Vendredi	8h à 11h45	13h à 15h45
Samedi	8h à 11h45	13h à 15h45
Dimanche	Fermé	Fermé



Programme triennal de dépenses en immobilisation 2026-2027-2028

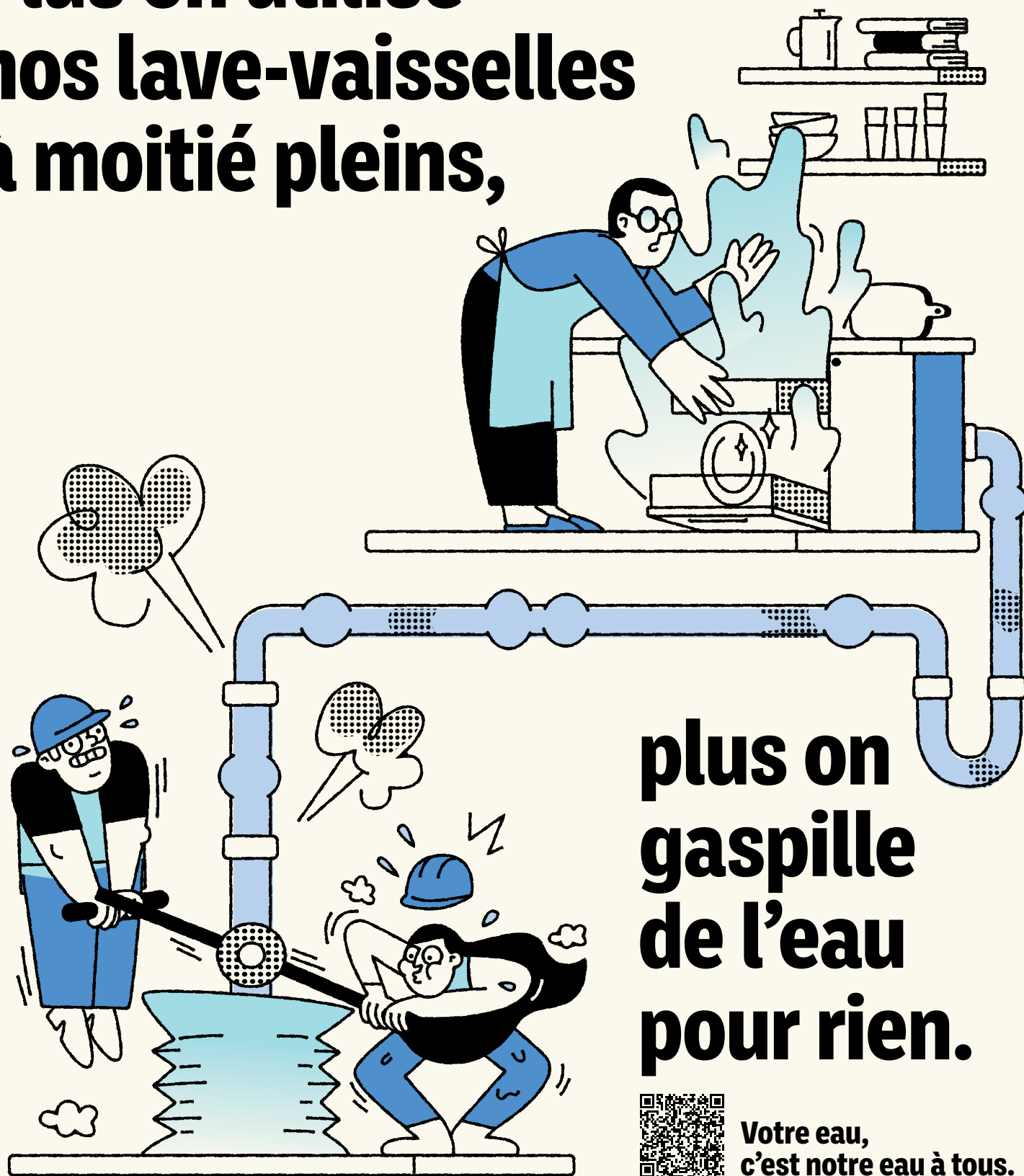
NO	TITRE	2026	2027	2028	Sources de financement :		
					fonds généraux	subventions	autres
A	Mise à niveau obligatoire - Église	10 500 \$			100 %	0 %	0 %
B	Amélioration - Église	10 500 \$			100 %	0 %	0 %
C	Agrandissement et maintien de la mairie	21 995 \$	2 500 000 \$		0 %	60 %	40 %
D	Véhicules et équipements pour les travaux publics	44 095 \$	110 000 \$		30 %	0 %	70 %
E	Équipements requis pour les égouts	32 550 \$			100 %	0 %	0 %
F	Équipements requis pour l'aqueduc	59 850 \$			100 %	0 %	0 %
G	Amélioration de l'usine d'eau potable			7 500 000 \$	0 %	60 %	40 %
H	Amélioration des parcs	89 750 \$	35 000 \$		100 %	0 %	0 %
I	Nouveau Chalet des loisirs			6 000 000 \$	0 %	50 %	50 %
Total		269 240 \$	2 645 000 \$	13 500 000 \$	238 150 \$	11 100 000 \$	5 076 090 \$

* Vous retrouverez davantage de détails sur la nature des travaux à effectuer, en consultant le site Internet de la Municipalité.

Le programme des dépenses en immobilisation par un organisme municipal vise à fournir un outil de planification des investissements compte tenu de ses priorités de développement et des ressources financières disponibles. Il s'agit d'une intention du Conseil municipal pour répondre aux besoins connus de la municipalité. Ce plan est modifiable, des projets pouvant être devancés, retardés ou annulés, selon l'obtention ou l'absence de subventions, les délais supplémentaires pour les rapports des professionnels ou d'autres éléments extérieurs à la municipalité.

A	Le projet A consiste à effectuer des travaux exigés par l'assureur.
B	Le projet B consiste à l'ajout de climatisation à la salle Esther-Blondin au bénéfice des utilisateurs, notamment le camp de jour, dans un contexte de canicules en augmentation face aux changements climatiques.
C	Le projet C consiste au projet de travaux mineurs d'ajustements puis d'agrandissement de la mairie actuelle afin de répondre aux problématiques de bureaux et de locaux insuffisants actuellement.
D	Le projet D consiste à l'acquisition d'un nouveau véhicule en 2027 et différents équipements en 2026 pour faciliter les opérations et réduire les besoins de sous-traitance.
E et F	Les projets E et F, sont l'acquisitions de différents équipements pour conformer ou améliorer les méthodes de travail et réduire les actions humaines requises.
G	Le projet G est l'amélioration de l'usine d'eau potable desservant le secteur du village afin de répondre aux besoins actuels et futurs, et améliorer la qualité de traitement de l'eau.
H	Le projet H est le regroupement de différents mobiliers permanents pour les parcs et les événements, afin de bonifier les services à la population tout en réduisant les frais et le temps requis pour l'entretien et le maintien des services pour les années futures.
I	Le projet I, est la construction d'un nouveau Chalet des loisirs en concordance avec le plan directeur du parc établi. Nous attendons l'octroi d'une subvention significative pour la réalisation de ce projet, ce qui explique le report depuis la dernière planification.

Plus on utilise nos lave-vaisselles à moitié pleins,



plus on gaspille de l'eau pour rien.



Votre eau,
c'est notre eau à tous.

Territoire

DÉNEIGEMENT ET PONCEAUX

Afin de prévenir les problématiques d'écoulement de l'eau, la Municipalité invite les citoyens à demander à leur déneigeur d'éviter d'accumuler la neige à l'entrée des ponceaux.

Nous vous rappelons que l'entretien des ponceaux est sous la responsabilité des propriétaires et qu'il est permis de laisser couler l'eau temporairement pour les dégeler, puisque nous ne sommes pas en période critique concernant l'approvisionnement en eau.

Aussi, notez qu'il est interdit de se débarrasser de sa neige sur la voie publique.

POMPES SUBMERSIBLES

En prévision du printemps, la Municipalité encourage les propriétaires à vérifier le bon fonctionnement de leur pompe submersible, surtout si celle-ci est peu utilisée.

Une vérification préventive permet d'éviter bien des désagréments liés aux refoulements d'eau.

STATIONNEMENT DE NUIT

RAPPEL : il est strictement interdit de stationner un véhicule dans la rue entre minuit et 7 h et ce, jusqu'au 15 avril 2026.



CARREFOUR CANIN

Le temps est venu de renouveler votre licence de chien. Son coût est de 45 \$ et est valide du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Vous pouvez vous procurer votre médaille au bureau municipal (850, rue Principale), en ligne via le site du Carrefour Canin (www.carrefourcanin.com) ou directement au Carrefour Canin pendant les heures d'ouverture.



Si toutefois vous devenez propriétaire d'un chien durant l'année, vous pourriez bénéficier du tarif réduit que voici :

1^{er} octobre, valide jusqu'au 31 décembre : 40 \$;

1^{er} novembre, valide jusqu'au 31 décembre : 35 \$;

1^{er} décembre, valide jusqu'au 31 décembre : 30 \$.

Le coût pour remplacer une médaille perdue en cours d'année est de 5 \$.

SAC DE BRICOLAGE BOULES DE NOURRITURE POUR OISEAUX

Voici une activité originale pour occuper vos jeunes pendant la semaine de relâche ; fabriquer une boule de nourriture pour les oiseaux!

Idée parfaite pour les enfants de 5 à 12 ans, puisque ceux-ci auront entre autres à se salir les mains pour faire bénéficier nos amis à plumes d'une bonne collation.

Pour participer, inscrivez vos enfants sur Amilia entre le février et le 23 février.

Les sacs bricolage pourront être récupérés à la bibliothèque du 3 au 7 mars 2026.

L'activité est réservée aux citoyens.

Restez à l'affût pour ne rien rater de nos futures activités, autant pour les enfants que les adultes!

Au plaisir!



BIBLIOTHÈQUE DE SEMENCES

Pour une troisième année consécutive, la bibliothèque met à votre disposition une grande variété de semences pour agrandir votre jardin.

Vous aurez le choix de plusieurs herbes, fleurs, fruits et légumes. Voici également une belle occasion pour tester de nouvelles espèces!

Pas d'inscription nécessaire.

Les enveloppes seront disponibles à la bibliothèque à partir de la première semaine de mars 2026.

Offre réservée aux citoyens.



NOUVEAU : PORTAIL CITOYEN SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

Vous voulez rester informé sur des sujets qui vous préoccupent ou vous interpellent?

Recevez des :

📞 Appels automatisés

✉️ Textos

✉️ Courriels

... selon vos préférences!

👉 portail.saintambroise.ca

- ✓ C'est 100 % gratuit
- ✓ C'est personnalisé
- ✓ Et c'est facile à utiliser

Inscrivez-vous dès maintenant et faites vos choix : alertes municipales, travaux, événements, et bien plus!

👉 Soyez prêt. Soyez informé. À votre façon.





C'EST LE RETOUR DE LA SOIRÉE D'HIVER!

Réservez la date à votre calendrier et préparez-vous à vivre une soirée glacée... mais ultra chaleureuse, 100 % ambiance « Après-Ski », sur la patinoire du parc du Chalet des loisirs (777, Sentier du Parc) le vendredi 6 février 2026.

Musique, lumières et ambiance hivernale vous attendent pour une soirée unique à partager en famille et entre amis.

Restez connecté : les détails de cet événement incontournable seront dévoilés très bientôt!



CARNAVAL DES NEIGES

Joignez-vous à nous le samedi 21 février 2026 de 11 h à 14 h pour le Carnaval des Neiges qui se tiendra au parc du Chalet des loisirs (777, Sentier du Parc).

Activités pour toute la famille et bien plus vous attend! La cantine du Chalet sera également ouverte pour vous servir un bon repas.

Restez à l'affût de nos communications, nous dévoilerons bientôt les détails de cet événement!



PARC DE LA FORÊT ENCHANTÉE

Une patinoire avec demi-bande est aussi disponible au parc de la Forêt enchantée situé à la Place des Tournesols. La patinoire est accessible tous les jours entre 10 h et 22 h.

ÉTATS DES INSTALLATIONS

Tout au long de l'hiver nous vous invitons à consulter notre site Web dans la section « Parcs et installations » afin de connaître l'état des installations et les heures d'ouverture du Chalet des loisirs.

AVEZ-VOUS VOTRE COMPTE AMILIA?

La plateforme Amilia est utilisée par le service des loisirs pour effectuer l'ensemble des inscriptions aux activités et événements.

En effet, grâce à Amilia vous pourrez procéder à l'inscription et au paiement des activités suivantes :

- Programmation des activités (printemps, automne & hiver);
- Programmation des activités de la bibliothèque;
- Événements qui nécessitent une inscription (soirée dansante, fête de Noël, etc.);
- Camp de jour (relâche & estival).

À partir de maintenant, l'ensemble de nos inscriptions se fait 100% en ligne. Consultez notre site Internet pour connaître la procédure pour créer votre compte.

NOUVEAUTÉS HIVERNALES AUX PATINOIRES!

Cet hiver, profitez pleinement de nos installations avec ces horaires élargis et services améliorés :

-  Patinoires du Chalet des loisirs et de la Forêt enchantée ouvertes tous les jours de 10 h à 22 h
-  Chalet des loisirs accessible de 10 h à 22 h, 7 jours sur 7
-  Cantine du Chalet des loisirs ouverte les jeudis, vendredis, samedis et dimanches.

Venez vivre l'hiver avec nous, entre amis ou en famille, dans une ambiance chaleureuse et festive.

HORAIRE

PATINOIRES DU CHALET DES LOISIRS



La Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare est heureuse d'offrir à ses citoyens un accès à la patinoire extérieure tout au long de l'hiver. À moins d'une indication contraire, le Chalet des loisirs est accessible à tous les jours de 10 h à 22 h, lorsque la patinoire est ouverte. De plus, toutes les patinoires entretenues par la Municipalité seront ouverte de 10 h à 22 h, 7 jours sur 7.

Le Chalet est ouvert selon l'horaire affiché. Lorsqu'il est accessible, vous pourrez :

- ✓ Vous réchauffer dans un espace convivial
- ✓ Enfiler vos patins confortablement
- ✓ Utiliser les installations sanitaires

Entretien de la glace : le service des travaux publics peut effectuer l'entretien régulier pendant les heures d'ouverture. En cas de tempête, le déneigement se fera une seule fois après la bordée.

Seule la personne responsable du Chalet des loisirs est autorisée à faire une demande de déblaiement exceptionnel.

À noter : la patinoire est réservée aux cours de patinage les dimanches de 9 h à 12 h.

Des questions? Communiquez avec la directrice du Service des loisirs et de la culture au 450 755-4782, poste 105.

À DÉCOUVRIR!

LA CANTINE DU CHALET DES LOISIRS

Envie d'une pause gourmande après le patin ou simplement d'un moment convivial?

Notre cantine est là pour réchauffer vos journées d'hiver!

Que ce soit pour un chocolat chaud, une petite fringale ou un repas rapide, venez-vous régaler dans une ambiance chaleureuse et accueillante!

Heures d'ouverture

-  Jeudi : 17 h à 21 h
-  Vendredi : 17 h à 21 h
-  Samedi : 11 h à 20 h
-  Dimanche : 11 h à 20 h

On vous attend au Chalet des loisirs, le rendez-vous gourmand de votre hiver!

ENEZ DÉCOUVRIR NOS SENTIERS!

Tout au long de la saison hivernale, nous vous invitons à venir profiter de nos diverses installations extérieures. Lors de votre visite au Chalet des loisirs, vous y découvrirez un sentier boisé, parfait pour la randonnée pédestre, la raquette et le ski de fond.

Pour les adeptes de vélo à roues surdimensionnées, nous vous invitons à profiter des différentes pistes (spécialement aménagées pour votre randonnée).

DANS LES SENTIERS, JE RESPECTE LES CONSIGNES

La Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare tient à vous rappeler quelques consignes à respecter lors de votre promenade dans les sentiers qui se situent au parc du Chalet des loisirs.

- Demeurez sur les sentiers désignés et respectez la signalisation;
- Votre chien doit avoir une laisse en TOUT TEMPS - C'EST OBLIGATOIRE;
- Ramassez les besoins de votre chien;
- Portez l'équipement de sécurité nécessaire pour l'activité de votre choix;
- Assurez-vous du bon état de votre équipement;
- Ne laissez pas de trace, rapportez vos déchets;
- Contrôlez votre vitesse en tout temps;
- Respectez la nature : la cueillette et les feux sont interdits;
- Soyez courtois et respectez les autres usagers.

Prenez note qu'il est strictement interdit de circuler à pied dans les sentiers de vélos à roues surdimensionnées.

Pour signaler tout problème dans les sentiers communiquez 450 755-4782 poste 103 ou par courriel au amaheu@saintambroise.ca



MERCI À NOS BÉNÉVOLES EXTRAORDINAIRES



Au début du mois de novembre, nous avons eu le plaisir de rencontrer nos équipes pour bien lancer la saison qui approche à grands pas. Leur contribution est essentielle afin de vous offrir des sentiers sécuritaires et agréables. Cet hiver encore, nos superbes pistes de ski de fond et de vélo à roues surdimensionnées seront prêtes à vous accueillir grâce à l'implication exceptionnelle de nos bénévoles!

Ces passionnés travaillent sans relâche pour entretenir les sentiers, garantir leur qualité et rendre chaque sortie à la fois agréable et sécuritaire.

Prenez un moment pour leur dire MERCI si vous les croisez! Sans eux, nos sentiers ne seraient pas ce qu'ils sont.

Nous vous invitons à respecter les indications présentes dans les sentiers afin de préserver la qualité des aménagements et de ne pas abîmer le travail réalisé par nos équipes.

Merci de votre collaboration et de votre vigilance pour que tous puissent profiter pleinement de la saison!

BILLETS DE SKI

La Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare tient à vous informer qu'il n'y aura pas de vente de billets de ski en partenariat avec Val Saint-Côme cette année.

Nous comprenons que cette collaboration a été appréciée par de nombreux adeptes de sports d'hiver, et nous regrettons tout inconvénient que cela pourrait causer. Nous vous encourageons à consulter les offres directement auprès de Val Saint-Côme pour leurs tarifs et promotions en cours.

CASIERS CONNECTÉS BOXUP

Un tout nouveau système de prêt d'équipement est maintenant disponible grâce à l'installation d'une station BoxUp, située juste à côté du Chalet des loisirs.

BoxUp, c'est quoi?

C'est une solution innovante de partage d'équipements de sport et de loisir, accessible via une application mobile simple et intuitive. Alimentée par énergie solaire, la station est entièrement autonome

Comment ça fonctionne?

1. Téléchargez l'application BoxUp
2. Choisissez l'activité qui vous intéresse
3. Profitez de votre moment sportif
4. Retournez l'équipement une fois terminé

Équipements disponibles gratuitement cet hiver :

- Bâtons de marche et crampons
- Patins ajustables et casques pour enfants
- Raquettes à neige

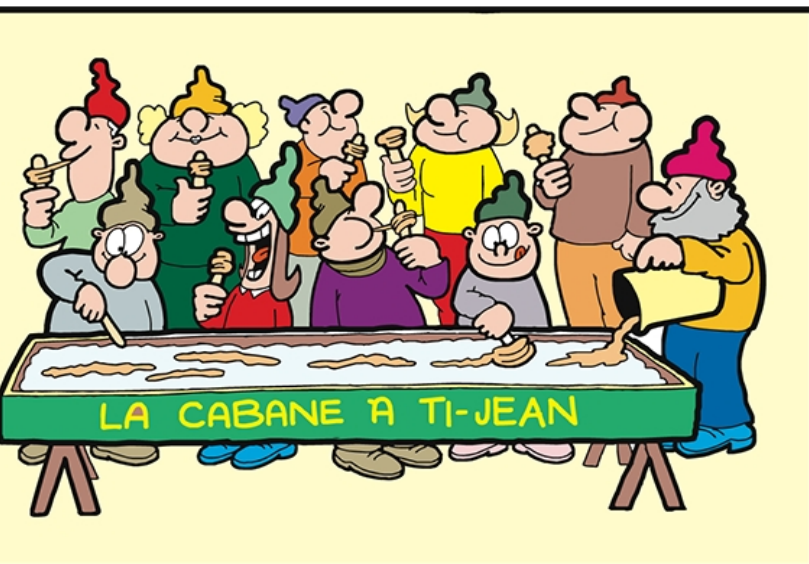
Cette belle initiative est rendue possible grâce au programme Circonflexe, soutenu par les Unités Régionales de Loisir et de Sport (URLS).

Nous vous invitons à profiter pleinement de cette offre et à bouger en plein air tout l'hiver!

C'EST LE RETOUR DU CAMP DE JOUR DE LA RELÂCHE!

Du 2 au 6 mars 2026, les enfants de Saint-Ambroise-de-Kildare auront la chance de participer au camp de jour de la relâche. En effet, notre camp de jour accueillera vos enfants pour la semaine, de 7 h à 17 h 30, du lundi au vendredi.

Ainsi, ils auront la chance de prendre part à une panoplie d'activités : animations sportives et culturelles, activités spéciales, le tout dans un cadre sécuritaire et abordable.



PÉRIODE D'INSCRIPTION

Du lundi 2 février (8 h 30) au vendredi 6 février 2026 (12 h) via le logiciel Amilia uniquement.

La programmation des activités et de plus amples informations seront disponibles sur la page Facebook et sur le site de la Municipalité au mois de janvier 2026 et sera envoyée dans les sacs d'école.

Le camp de jour est destiné exclusivement aux résidents de Saint-Ambroise-de-Kildare. Pour y être admissible, l'enfant doit avoir 5 ans ou plus au 30 septembre 2025, et les enfants de 12 ans doivent être inscrits au niveau primaire.

** Les places sont limitées selon la main-d'œuvre disponible et selon les ratios de l'ACQ.*

CAMP DE JOUR : ET C'EST PARTI POUR L'ÉTÉ 2026!

Nous sommes très heureux de vous annoncer le retour du camp de jour estival pour la saison 2026

Le camp régulier se déroulera du 25 juin au 14 août 2026. Selon les ressources humaines disponibles, une semaine partielle est également envisagée du 17 au 19 août 2026. Si tel est le cas, une période d'inscription distincte de celle du camp régulier aura lieu. Nous sommes conscients que plusieurs parents doivent planifier leurs vacances bien avant l'annonce officielle de la tenue ou non de ces trois journées de camp de jour, mais de notre côté, nous devons nous assurer de disposer d'un nombre suffisant de ressources humaines pour offrir ces journées supplémentaires.

La programmation complète et l'ensemble des informations sur la période d'inscription seront disponibles au mois de mars 2026 sur notre site Web page Facebook et une publicité sera envoyée dans les sacs d'école.

Période d'inscription

Du 13 au 17 avril 2026 en ligne sur la plateforme Amilia.

IMPORTANT : Il n'y aura pas de forfait été. Seule l'inscription à la semaine sera possible. De plus, pour que votre enfant puisse fréquenter le camp de jour, la totalité des frais devra être payée avant le début du camp de jour.

Le camp est destiné exclusivement aux résidents de Saint-Ambroise-de-Kildare. Pour y être admissible, l'enfant doit avoir 5 ans ou plus au 30 septembre 2025, et les enfants de 12 ans doivent être inscrits au niveau primaire.

Loisirs et culture



EMPLOIS

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI STIMULANT POUR L'ÉTÉ 2026? NOUS AVONS ÇA POUR TOI!

La Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare est à la recherche de jeunes étudiantes et étudiants dynamique pour combler plusieurs postes en animation, en intervention et en accompagnement pour le camp de jour de l'été 2026!

À QUOI T'ATTENDRE?

- Un emploi du 25 juin au 14 août 2026, du lundi au vendredi (8 semaines);
- Des chandails avec ton nom de camp et un kangourou pour TOI;
- Un environnement de travail sain, ouvert et dynamique avec des employeurs qui sont là pour TOI;
- Des formations dès la mi-avril pour te perfectionner.

Si tu souhaites connaître la description complète des postes et des formations, ou encore pour postuler DÈS MAINTENANT, rends-toi directement sur notre site Internet au www.saintambroise.ca

Fais vite, tu as jusqu'au vendredi 27 février 2026.

Des questions?

Communique avec le Service des loisirs par courriel à amaheu@saintambroise.ca



Récupération

COMMENT S'Y RETROUVER?



Quoi mettre, ou ne pas mettre, dans le bac de récupération?

EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES

- ✓ Contenant de produit d'entretien ménager
- ✓ Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- ✓ Boîte de carton
- ✓ Assiette et papier d'aluminium
- ✓ Emballage de mets à emporter et préparés

Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- ✓ Journal et circulaire
- ✓ Enveloppe
- ✓ Feuille de papier
- ✓ Cahier



SAVIEZ-VOUS?

- Un contenant s'accompagne d'un bouchon ou d'un couvercle.
- Un emballage sert à transporter facilement un produit.
- Les contenants et emballages en plastique dégradables ne vont pas dans le bac. Il contaminent les autres matières recyclables.

LES EXCEPTIONS

- Aérosols et emballages de protection en polystyrène : les apporter au point de dépôt de votre municipalité, si un tel lieu existe et si accepté. Se renseigner auprès de votre municipalité.

BONS COUPS

- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Retirer les couvercles des pots et contenants – sauf pour les petits bouchons.
- Séparer les matières composant l'emballage (ex.: sac de céréales dans une boîte).
- Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- Défaire et plier vos boîtes de carton.

NE PAS METTRE DANS LE BAC

- ✗ Pile
- ✗ Seringue
- ✗ Boyau d'arrosage
- ✗ Chaise de jardin
- ✗ Jouet
- ✗ Casserole
- ✗ Vêtement et tissu

BESOIN DE PLUS
D'INFOS SUR LE BAC?
CONSULTEZ
BACIMPACT.CA



**Derrière les
premières
femmes dans
nos universités,
il y a 63 ans
de persévérance.**

La persévérance,
ça mène loin.



**Derrière le premier
prix récompensant
un artiste hip-hop,
il y a 20 ans de
persévérance.**

La persévérance,
ça mène loin.



**Ça a pris plus
de 20 ans pour
que ces blocs
s'emboîtent
parfaitement.**

La persévérance,
ça mène loin.



**Il a fallu 142 ans
d'essais et de
chutes pour
inventer le vélo
à deux roues.**

La persévérance,
ça mène loin.



**Il a fallu plus
de 1000 essais
pour inventer
l'ampoule
électrique.**

La persévérance,
ça mène loin.



**Derrière chaque
accomplissement,
il y a de la
persévérance.**

La persévérance,
ça mène loin.



DU 16 AU 20 FÉVRIER 2026

LES JOURNÉES DE LA
**PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE**

#JPS2026

Influenceurs et influenceuses Stars du Web

Les influenceurs et influenceuses sont de réelles célébrités des réseaux sociaux. Ils et elles sont des modèles pour les jeunes et il peut parfois être difficile de déterminer si leur influence doit être saluée ou accueillie avec une certaine prudence. Voici de quoi mieux comprendre ce phénomène.



C'est quoi, un influenceur ou une influenceuse?

La vérité, c'est qu'il n'y a pas de définition exacte sur ce que représente un influenceur ou une influenceuse. Toutefois, on peut dire qu'il s'agit d'une personne qui parle à un large auditoire sur les réseaux sociaux, exerçant ainsi une certaine influence. Ces influenceurs et influenceuses se sont, au fil du temps, forgé un renom par rapport à un sujet en particulier et publient régulièrement du contenu qui concerne ce créneau (par exemple la mode, la beauté, les jeux vidéo ou le style de vie) et qui saura plaire à leur public. C'est ainsi qu'ils et elles attirent un grand nombre d'abonnés et abonnées qui accordent une attention particulière à leurs points de vue. Et c'est grâce à cette relation, basée sur l'authenticité, que les influenceurs et influenceuses persuadent leurs abonnés et abonnées d'adopter une tendance, une opinion ou bien de consommer certains produits.

Les différentes catégories d'influenceurs et influenceuses et leurs terrains de jeux

La majorité des influenceurs et influenceuses appartiennent aux catégories suivantes :

Célébrités : on parle ici de personnalités publiques du milieu de la musique, de la télé ou de l'humour, par exemple. En plus de s'afficher sur les médias traditionnels de masse, comme la télévision ou la radio, ils et elles sont aussi actifs et actives sur les réseaux sociaux.

Spécialistes de l'industrie et leaders d'opinion : ce sont des personnes respectées en raison de leurs qualifications, de leur poste ou de leur expérience dans leur domaine d'expertise. On peut compter dans cette catégorie les journalistes, les membres d'une communauté universitaire, les spécialistes de l'industrie ou encore les conseillères ou conseillers professionnels.

Créateurs et créatrices de contenu : ce sont des personnes qui créent du contenu original pour le Web (notamment sur les réseaux sociaux) dans le but de bâtir une communauté d'abonnés et abonnées et de l'engager. Elles créent des vidéos, des photos, des vlogues (filmer des pans de sa vie et les publier sous forme de vidéos) et les publient sur différents canaux comme YouTube, Instagram, TikTok, etc. Les créateurs et créatrices de contenu se concentrent à créer du contenu que leur public veut consommer.

Micro-influenceurs ou micro-influenceuses : ce sont des personnes ordinaires qui se sont fait connaître pour leur connaissance de certains créneaux spécialisés. Ils ou elles ont généralement gagné un nombre considérable d'abonnés et abonnées parmi les fidèles de ce domaine d'activité. Bien sûr, c'est non seulement le nombre d'abonnés et abonnées qui indique un niveau d'influence, mais aussi la relation et l'interaction qu'un micro-influenceur ou une micro-influenceuse a avec ce public.

Ouvrir la discussion avec son ado

Suivre les influenceurs et influenceuses représente pour les jeunes (et même les adultes!) une façon importante de se divertir. Pour plusieurs, cela s'intègre même à leur routine quotidienne, où ils et elles suivent et interagissent régulièrement avec ces créateurs et créatrices. Toutefois, la prudence est de mise! Les informations relayées par les influenceurs et influenceuses ne sont pas toujours appuyées sur des faits. Il est essentiel d'apprendre à vos ados à garder un esprit critique vis-à-vis des propos qui sont tenus par ces personnes.

Voici donc quelques pistes pour ouvrir la discussion avec votre jeune :

1. Demandez-lui quels sont les influenceurs et influenceuses qu'il ou elle suit et quels sont ses sujets d'intérêt.

Profitez des moments propices à la discussion pour vous informer auprès de votre ado. Que ce soit en regardant une émission de télévision, dans la voiture ou lors des repas en famille... plusieurs possibilités s'offrent à vous! Nous vous suggérons fortement de suivre les influenceurs et influenceuses dont il ou elle fait mention pour vous tenir au courant des discours qu'ils et elles tiennent, puis demeurer au fait des tendances et des influences qui entourent votre jeune. Vous pouvez aussi vous poser la question suivante : est-ce que ces personnes mettent de l'avant des propos qui sont en accord avec les valeurs que je souhaite inculquer à mon enfant? Si ce n'est pas le cas, une discussion est à prévoir avec lui ou elle.

2. Faites des mises à jour régulières sur les influenceurs et influenceuses.

Comme vous en savez un peu plus sur les personnalités suivies par votre ado, demandez-lui ce qu'un ou l'autre a fait dernièrement. Si l'influenceur ou l'influenceuse en question prend une mauvaise décision ou relaie des opinions sur un sujet controversé, discutez avec votre jeune de ses choix et des conséquences concrètes de ceux-ci. Garder une conversation ouverte peut non seulement vous fournir des informations précieuses sur les attentes de votre jeune, mais également lui permettre de développer son sens critique et de remettre en question la crédibilité des propos tenus sur Internet.

3. Sensibilisez votre ado au marketing d'influence sur les réseaux sociaux.

Sur les réseaux sociaux, plusieurs influenceurs et influenceuses font la promotion de marques, de produits ou d'événements. Même s'ils et elles doivent indiquer clairement qu'il s'agit d'une publicité, certains le font discrètement... ou pas du tout! Les ados, qui sont vulnérables face au marketing sur les réseaux sociaux en raison de leur susceptibilité à l'influence des pairs et de leur utilisation élevée de ces plateformes, peuvent avoir du mal à distinguer le contenu authentique des publications payées. Aidez votre ado à repérer les signes d'une collaboration comme les mentions « partenariat rémunéré » sur Instagram ou les mots-clés comme #pub, #ad ou #collaboration. Ces indices montrent que la personne a été payée pour vanter un produit et qu'il s'agit donc de publicité, pas d'un simple coup de cœur.

Les influenceurs et influenceuses peuvent être une source d'inspiration, de créativité et même d'apprentissage pour votre jeune, à condition qu'il ou elle développe un regard critique par rapport à leurs contenus. En gardant un dialogue ouvert avec votre ado, vous l'aidez à cultiver une relation plus saine avec les réseaux sociaux.

FADOQ

Lise Laferrière honorée au Gala Reconnaissance de la FADOQ

Lors du prestigieux Gala Reconnaissance de la FADOQ, qui s'est tenu le vendredi 14 novembre dernier, Lise Laferrière a été couronnée meilleure présidente de la région Lanaudière. Cette distinction souligne son engagement exceptionnel, son leadership inspirant et sa contribution remarquable au développement et au rayonnement de la FADOQ dans la région.

Grâce à son dévouement et à sa passion pour la communauté, Lise Laferrière incarne les valeurs de solidarité et de dynamisme qui font la force du réseau FADOQ. Félicitations pour cette reconnaissance pleinement méritée!



Venez rejoindre
une association
dynamique!

Activités au sein du club de la FADOQ

J'espère que vous avez passé un beau temps des Fêtes. Nous sommes heureux de vous annoncer la reprise de nos activités régulières au sein du club FADOQ. Voici les événements à ne pas manquer au cours des prochains mois. Notez bien ces dates à votre agenda pour profiter pleinement des activités et de l'ambiance conviviale de notre club!

Janvier 2026

- Reprise des cours de danse : lundi 5 janvier
- Soirée de danse : samedi 24 janvier

Mars 2026

- Dîner de la Saint-Patrick : mercredi 11 mars
- Soirée de danse : samedi 28 mars

À retenir!

Tous les mercredis de 9 h 30 à 11 h 30 : pratique des jeux intérieurs de jeu de palets et pétanque. Bienvenue à tous.

Journée Cabane à sucre : mercredi 22 avril
Réservez votre journée pour ce grand événement festif et traditionnel du printemps!

Informations supplémentaires

Pour toute question ou pour vous inscrire aux activités, veuillez communiquer avec le comité organisateur du club FADOQ au 450 753-7345

Nous avons hâte de vous retrouver et de célébrer ensemble tout au long de l'hiver et du printemps!



FAITES UNE DIFFÉRENCE : DEVEZ BÉNÉVOLE!

La Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare souhaite offrir des services et événements de qualité à ses citoyens, et votre implication est essentielle pour y parvenir! Nous sommes donc à la recherche de bénévoles motivés pour contribuer à différents secteurs

Intéressé(e)? Veuillez remplir le court sondage pour nous indiquer vos champs d'intérêts :
bit.ly/4qRwD2N

Pourquoi devenir bénévole?

- ✓ Faire une différence dans votre communauté
- ✓ Rencontrer des gens et créer des liens
- ✓ Acquérir de nouvelles compétences

Ensemble, faisons de Saint-Ambroise-de-Kildare un endroit dynamique et accueillant!

COLLECTE DE SANG

En collaboration avec la Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière et la FADOQ, la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare vous invite à la collecte de sang qui se tiendra le jeudi 12 février 2026.

Donnez du sang, donnez la vie!

L'objectif de cet événement est d'accueillir 60 donneurs

Informations :

- Salle communautaire (750, rue Principale);
- 13 h 30 à 19 h 30.

Comment s'inscrire?

- Par téléphone : 1 800 343-7264;
- En ligne : www.hema-quebec.qc.ca/trois-facons-simples.fr.html



**Infirmière
EN MILIEU
RURAL**

**Vous êtes âgé de plus de 50 ans?
Vous avez besoin de soins ou de services de santé?**



**SERVICES
GRATUITS**

Mercredi

Saint-Ambroise-de-Kildare

Maison Jean-Damien Laporte — 780, rue Principale

**Prenez rendez-vous en composant le
450 755-2111, poste 423381**

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière

Québec

Nature et environnement

LES ANIMAUX SAVAUGES N'ONT PAS BESOIN DE VOTRE AIDE!

Les animaux sauvages sont adaptés pour survivre dans la nature. La méconnaissance des besoins des espèces peut amener des citoyens bien intentionnés à poser des gestes pour « secourir un animal sauvage ».

En réalité, leurs gestes auront pour effet de diminuer ses chances de survie. La meilleure option demeure de ne pas intervenir et de laisser la nature suivre son cours.

Peut-être qu'un doute persiste dans votre esprit...



Oui mais... j'aimerais l'adopter!



La garde en captivité est illégale pour la plupart des animaux sauvages au Québec (ex. : raton laveur, mouffette rayée, cerf de Virginie ou renard). Seules les personnes détenant un permis peuvent garder ces animaux afin de les réhabiliter. Pour obtenir un permis, il faut répondre à des exigences strictes en matière de conditions de garde et de bien-être animal.

Les animaux gardés en captivité et réhabilités sont souvent plus vulnérables à la prédation et aux activités de chasse. Leur peur de l'humain étant réduite, ils sont attirés par la nourriture facilement accessible en zone habitée. Cela les rend plus susceptibles d'être victimes de collisions routières ou d'interventions de gestion des conflits entre les humains et les animaux sauvages.

Le déplacement de certains animaux¹ à une distance de plus de 75 kilomètres de leur lieu de découverte, ou de la rive sud vers la rive nord du fleuve Saint-Laurent, est également interdit. Cela s'applique tout particulièrement au déplacement d'un animal orphelin, blessé ou malade vers un centre de réhabilitation. Ces mesures ont été mises en place afin d'éviter la propagation de maladies et de parasites dans des secteurs qui en sont exempts.

Amende de 1 000 \$ à 5 000 \$ pour une première infraction.

1 Raton laveur, mouffette rayée, cerf de Virginie ou canidé sauvage.



Oui mais... il est orphelin!

Chez certaines espèces, les parents laissent leurs jeunes seuls pour des périodes prolongées. Ce comportement permet d'augmenter leurs chances de survie. Par exemple, certains animaux vont séparer et cacher leurs petits afin d'éviter que la portée entière ne soit dévorée par un prédateur. Saviez-vous que votre présence peut être à l'origine de la fuite de leur mère? Celle-ci reviendra lorsque vous aurez quitté l'endroit.

Un animal sauvage n'abandonnera pas son petit à cause de l'odeur humaine. C'est la présence humaine à proximité qui est réellement néfaste. Si vous l'avez déjà touché, remettez-le en nature afin de permettre aux parents de le retrouver.

Renseignez-vous en consultant la page
Quebec.ca/animaux-sauvages-orphelins



Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs

Québec



Nature et environnement

Oui mais... il est blessé ou malade!

La mort des animaux sauvages fait partie d'un processus naturel, bénéfique pour la biodiversité et dans lequel l'humain ne devrait pas interférer. Une intervention devrait être réalisée uniquement lorsque l'animal présente une menace pour la sécurité des personnes ou des animaux domestiques, et qu'il ne risque pas de vous blesser ou de vous transmettre une maladie.

Il existe une exception : certains animaux, comme le cerf de Virginie, sont à déclaration obligatoire et doivent être signalés. La capture de ces animaux, même pour les apporter à un centre de réhabilitation, n'est pas autorisée. Seul le personnel de la Protection de la faune peut le faire.

Renseignez-vous en consultant la page
Quebec.ca/animal-sauvage-blessé



Oui mais... il a l'air mal pris, d'avoir froid ou faim!



La sélection naturelle est un processus qui permet de maintenir un équilibre entre les populations d'animaux sauvages et les habitats qu'ils utilisent.

En nature, les animaux meurent rarement de vieillesse. Il est normal que les animaux moins en santé, moins expérimentés ou moins futés servent de nourriture. La mort de certains est essentielle à la survie des autres.

Malgré la rareté des habitats naturels dans nos villes, certaines espèces se sont adaptées à la cohabitation avec l'humain. Plusieurs espèces d'animaux sauvages y trouvent des sources de nourriture et des abris qui conviennent à leurs besoins. La preuve : les populations d'espèces comme les écureuils, les mouffettes et les rats laveurs s'y portent très bien!

Peu importe où ils vivent, les animaux sauvages n'ont pas besoin d'être nourris. La nourriture donnée par l'humain n'est pas adaptée à leurs besoins nutritionnels. Le fait de nourrir certaines espèces peut les rendre plus vulnérables, nuisibles ou dépendantes de l'humain.

Dans quelle situation doit-on signaler un animal sauvage à SOS Braconnage – Urgence faune sauvage?

- Un animal sauvage vous a attaqué.
- La présence d'un animal sauvage représente un risque pour votre sécurité ou celle d'autrui.
- Vous avez trouvé un oiseau de proie blessé ou mort.
- Vous êtes en présence d'un cerf de Virginie, d'un orignal ou d'un ours noir blessé ou confiné (ex. : dans un endroit clôturé, dans une piscine).

Si vous rencontrez l'une de ces situations, communiquez avec SOS Braconnage – Urgence faune sauvage au 1 800 463-2191 ou à l'adresse centralesos@mffp.gouv.qc.ca.

LAISSER LA NATURE SUIVRE SON COURS

La capture, le confinement, le transport et les changements alimentaires constituent des sources de stress pour un animal sauvage. Malgré les meilleures intentions, l'humain n'est pas en mesure d'enseigner à celui-ci les comportements de recherche de nourriture et d'abri, d'interaction avec les congénères et d'évitement des dangers en milieu naturel.

Pour votre sécurité et la santé des animaux sauvages, suivez ces consignes :

- Évitez d'intervenir auprès des animaux sauvages, même si un jeune a l'air orphelin, et éloignez-vous pour éviter de le stresser davantage;
- Éloignez les animaux domestiques pour diminuer le stress de l'animal sauvage et éviter la transmission de maladies;
- Évitez de manipuler l'animal. Celui-ci pourrait vous blesser (ex. : un cerf qui donne un coup de tête, un héron qui donne un coup de bec) ou vous transmettre une maladie, même s'il a l'air en santé (ex. : un bébé raton laveur qui lèche les mains);
- Apprenez aux enfants à respecter ces consignes. En cas de contact avec un animal sauvage, ils doivent aviser un adulte sans tarder;
- Si vous avez été mordu, griffé ou en contact avec la salive d'un animal sauvage, nettoyez la plaie à grande eau et au savon, de 10 à 15 minutes. Contactez ensuite Info-Santé en composant le 811.

Calendrier 2026

Février

2

Conseil municipal

2 au 6

Inscription pour le
camp de jour de la relâche

6

Soirée d'hiver

13

Collecte des matières
organiques

12

Collecte de sang

14

Saint-Valentin

16 au 20

Journées de la
Persévérance scolaire

21

Carnaval des neiges

Mars

2 au 6

Camp de jour de la relâche

9

Conseil municipal

13

Collecte des matières
organiques

Avril

3 et 6

Bureau municipal fermé

5

Pâques

7

Conseil municipal
(mardi)

13 au 17

Inscription pour le
camp de jour estival

Janvier							Février						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4							1
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	

Mars						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

